

Spécificité de la formation en français de

→ par Chantal Forestal,
présidente du collectif FLE-FLS,
université de Provence

La maîtrise insuffisante de la langue française est une des causes majeure compte, connaît enfin une lente mais nécessaire reconnaissance.

DIVERSITÉ DES SITUATIONS

D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

On a longtemps confondu enseignement du français à des francophones (FLM) et enseignement du français à des publics non francophones (FLE). Aujourd'hui on confond aussi trop souvent encore enseignement du français en tant que discipline scolaire dans un pays non francophone et enseignement du français en milieu scolaire dans un pays où notre langue est dominante (FLS). Pour ce dernier cas il convient également de distinguer l'enseignement de notre langue dans nos ex-colonies et l'enseignement en France et de considérer que « seconde » n'est pas lié à « seconde zone » ou « second lieu ». En France, ces publics ont pour seule caractéristique commune d'être transplantés.

Il convient de distinguer également l'enseignement de notre langue à des enfants et à des adultes. Ces derniers impliquent des formations de « proximité » favorisant la promotion sociale individuelle. C'est le cas notamment des femmes (en FLE ou en alpha) de plus en plus responsables de la cohésion familiale et sociale, qui sont parfois chefs de famille et désireuses d'acquiescer les moyens de leur autonomie.

LA LANGUE FRANÇAISE COMME MOYEN D'INTÉGRATION RAPIDE DES ENFANTS ÉTRANGERS EN MILIEU SCOLAIRE

Les publics scolaires du français langue seconde sont hétérogènes et développent des rapports variés au langage et à la culture de l'école. Nouvellement arrivés en France ou enfants de migrants, ils représentent plus de 12 % des effectifs scolaires.

Les réponses structurelles et pédagogiques apportées par l'éducation nationale sont diversifiées (CAI, CLIN, CLA, CLA-ENSA, CRI) et évoluent rapidement tout en questionnant les recherches en didactique du français langue seconde ou étrangère, voire maternelle. Il s'agit de répondre à des situations conjoncturelles exigeant une grande réactivité.

L'objectif général est d'insérer le plus rapidement les enfants étrangers dans un cycle ordinaire pour les mettre rapidement en contact avec les enfants français et les enfants « parfaitement francophones ». Ce principe est valable dès la petite enfance. Le français est toujours associé à un avenir, celui des liens sociaux à établir dans l'école, dans la famille ou dans le quartier. Scolariser ces élèves implique une réelle adaptation dans trois directions :

a) *Une didactique intégrée qui dépasse la dyade*



© istockphoto/Ingvaid Kalchussate

« oral-écrit » et met en synergie des activités orales et des activités écrites

Notre système éducatif se fonde plus sur des programmes d'enseignement que sur des programmes d'apprentissage qui, par définition, doivent s'adapter aux apprenants réels, à des besoins diversifiés et spécifiques. Trop souvent les apprenants se trouvent complètement « lâchés » dans des classes au métalangage et aux habitus scolaires hermétiques favorisant l'échec. Le contexte de langue seconde nécessite une approche didactique intégrant langue de l'école et langue de la communication, intégrant par conséquent plus franchement la dyade de l'oral et de l'écrit. Seuls les allers-retours fréquents entre « oral-écrit » et « écrit-oral » permettent d'exercer l'apprenant à mieux gérer les différentes situations d'énonciation en le sensibilisant à la fois à leurs spécificités réciproques et à leurs caractéristiques communes. Il devient d'autant plus urgent de promouvoir une didactique fédératrice de l'oral et de l'écrit qu'il y a de plus en plus enchaînement inextricable d'oralité et de scripturalité dans la communication contemporaine. Il devient urgent également de redéfinir la relation étroite à la norme qui constitue l'articulation oral/écrit. L'oral à l'école ne peut continuer à se laisser réguler par des normes qui ne sont pas les siennes, en particulier celle de l'écrit. L'apprenant doit pouvoir rencontrer une très grande variété de situations langagières capables de suppléer les manques de l'environnement familial.

b) *Une didactique intégrée qui dépasse la dyade « langue-culture » et s'appuie sur l'interactivité des langues et des cultures*

Les méthodologies dominantes ont successivement multiplié les ruptures entre enseignement de la langue et enseignement de la culture. Il nous paraît important de lutter contre cet antagonisme dévas-

tateur qui consiste, pour des raisons d'ordre idéologique, politique et religieux, à interdire la libre circulation des cultures. C'est le cas à l'étranger où sévit une politique de repli de l'enseignement du français (Yémen, Iran) et l'adaptation des méthodes aux cultures locales (Pile ou Face en Jordanie, Tempo en Syrie...) mais aussi en France. Une bataille doit se jouer à l'école pour combattre l'ignorance de l'autre mais aussi pour apprendre à socialiser les différences, à les dépasser sur le terrain des valeurs et des idéaux républicains en France, en particulier ceux qu'affirment la loi sur la laïcité et la liberté de conscience qui protège celle d'exprimer, discuter et critiquer ses convictions et ses croyances. Il ne peut y avoir d'éducation sans prise en compte de la dimension initiatique et sociologique.

Il faut donc assurer une formation spécifique aux futurs enseignants, qui leur permette d'intégrer à leurs pratiques didactiques et pédagogiques une dimension interculturelle développant la tolérance sans tout tolérer, rejetant l'alternative racisme/acceptation et créant une diversité culturelle dynamique ouverte au débat, à la discussion et à la polémique. L'enjeu est d'encourager la curiosité et la tolérance interculturelles tout en favorisant une compétence et une mobilité transculturelle. Cette dimension interculturelle et transculturelle, qui est bien conceptualisée par les méthodologies du FLE/FLS, se doit d'insister sur les difficultés rencontrées par les élèves qui apprennent la langue/culture de l'école en interaction avec d'autres langues/cultures sans que soient construits suffisamment d'espaces de cohérence.

L'effort est absolument nécessaire dans les milieux adolescents (scolaires et autres), d'autant que les enseignants sont peu formés à faire acquiescer une compétence culturelle indissociable d'une compétence linguistique. Cela se voit par exemple

L'objectif général est d'insérer le plus rapidement les enfants étrangers dans un cycle ordinaire



s populations immigrées

de l'échec scolaire. L'enseignement du français langue seconde, longtemps laissé pour

dans la formation à une langue écrite à visée utilitariste faussement valorisée car trop réductrice et laissant trop souvent de côté la communication et le relationnel. Si la formation utilitariste satisfait à bon compte les donneurs d'ordre ce n'est pas le cas des formateurs sur le terrain éducatif. L'enjeu est donc de sortir le FLE-FLS des ornières de l'utilitarisme sans retomber dans celles de l'académisme tout en redonnant sa place à la littérature en FLE-FLS qui répond à la nécessaire éclosion de l'imaginaire et favorise chez les apprenants des couches moins lettrées la consolidation des savoirs linguistiques et culturels.

c) Une didactique intégrée qui s'appuie sur l'importance du regard à porter sur les autres langues et sur le plurilinguisme

Les ethnopsychiatres ayant eu à intervenir chez les migrants souffrants, ont démontré que plus l'assise de la langue de la famille maternelle est solide plus l'acquisition de la langue française est facilitée et désirée. Certes l'idée du plurilinguisme comme facteur de développement humain, cognitif et économique, fait son chemin. Mais paradoxalement, plus cette idée est affirmée, moins nous avons l'impression que les bonnes décisions sont prises. Le soutien aux bilinguismes, dès l'école maternelle, appelle à faire évoluer méthode et méthodologie. L'élaboration de curricula intégrés pour des enseignements disciplinaires en langue étrangère pourrait être une réponse pertinente. Aller dans le sens d'une offre diversifiée en langue étrangère permettrait, entre autres, de réduire le temps et les coûts cognitifs dans l'apprentissage de plusieurs langues et de lutter contre une survalorisation du conflit entre les langues en présence. Cette orientation répond également à une des attentes des enseignants : une formation/information permettant d'établir des liens entre les langues et cultures d'origine et le français.

Combattre l'ignorance de l'autre... apprendre à socialiser les différences, à les dépasser sur le terrain des valeurs et des idéaux républicains

L'idée du plurilinguisme comme facteur de développement humain, cognitif et économique, fait son chemin

d) Les attentes en formation des enseignants ou futurs enseignants : penser la didactique du FLE/FLM/FLS comme un continuum

Cette offre dans le domaine de la formation des formateurs à l'université conforterait notre idée d'une didactique qui ne soit pas d'opposition (FLM/FLE/FLS) mais d'ouverture et de complémentarité. Il s'agit d'envisager les travaux de ces trois didactiques comme un continuum entre ce qui relève des trois et ce qui est plutôt spécifique aux situations d'enseignement/éducation relevant d'un contexte français langue seconde, français langue maternelle ou français langue étrangère. Autrement dit, il faut prendre conscience qu'il est temps de dépasser les clivages traditionnels.

L'orientation pédagogique des enseignements nécessite la présence d'un personnel qualifié. Nous sommes pour une didactique d'ouverture prenant en compte l'éclectisme que constituent les situations imprévisibles et les solutions possibles. Il s'agit également de faire établir, par le personnel en charge de ces élèves à besoins éducatifs spécifiques, un référentiel de compétences d'autant plus nécessaire que, dans le cadre de l'intégration des IUFM dans l'Université, il convient de réfléchir à une formation à la fois théorique et pratique.

Le personnel doit être reconnu sur le plan statutaire et institutionnel et ses compétences identifiées. Il est trop souvent reconnu à l'image de ceux dont ils ont la charge, comme de seconde zone et à statut précaire.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que s'engage une réflexion très importante sur la question de l'ouverture des concours de recrutement, que ce soit par l'aménagement des actuels concours de langue, par la création d'un CAPES « bilangue » qui favoriserait, entre autres, l'enseignement du FLS en France, ou enfin par la mise en place de licences professionnelles en langues pour préparer au concours du professorat des écoles. On peut dénoncer que certaines certifications « FLS » soient délivrées et parfois données d'office par les IPR. Nous demandons enfin, au sein de la 7^e section du CNU (sciences du langage), la reconnaissance pleine et entière de la didactologie des langues-cultures.

DES SIGLES

- FLM : français langue maternelle.
- FLE : français langue étrangère.
- FLS : français langue seconde.
- CAI : contrat d'accueil et d'intégration.
- CLIN : classe d'accueil pour les primo arrivants dans le primaire.
- CLA : classe d'accueil pour les primo arrivants dans les collèges.
- CLA-ENSA : classe d'accueil pour les non scolarisés antérieurement.
- CRI : cours de rattrapage intégré.

DES MISSIONS POUR UNE COMMISSION

- **Réflexion didactique pour gérer l'hétérogénéité et assurer une formation tenant compte à la fois de la connaissance des langues et de la connaissance des cultures, et qui, sans rejeter le savoir constitué défini dans chaque discipline académique, prenne en compte le parcours personnel et les compétences de l'apprenant.**
- **Élaboration de référentiels professionnels en FLE-FLS.**
- **Définition des exigences minimales pour les maquettes de formation FLE-FLS.**
- **Formation continue des enseignants chargés de la scolarisation des enfants de migrants ; aide aux demandes des enseignants et établissements pour la mise en place d'outils adaptés.**
- **Création d'un CAPES bilangue (français + une langue vivante avec une majeure et une mineure).**
- **Création d'un CAPES professionnel ou création d'un PLP2 en FLE.**
- **Mise en place d'une procédure de titularisation des vacataires historiques des centres universitaires de FLE : CAPES réservé et ou CAPES professionnel avec jury FLE.**
- **VAP (Validation des acquis professionnels). Les formateurs de formateurs sont recrutés sur la base de leur seule formation universitaire sans avoir de pratique pédagogique de la classe de langue.**
- **Généralisation de la mise en place de référents académiques compétents dans les rectorats pour attribuer les responsabilités des classes à des enseignants formés, informés et motivés.**
- **Remise en place d'une « Direction de l'enseignement pour les migrants » au ministère de l'Éducation nationale ».** Ces missions devraient avoir pour objectif de lutter contre l'éparpillement des sigles, les mises à l'écart et les avis plus ou moins « autorisés ». Elles devraient avoir pour objectif également d'éviter de multiplier les catégories d'apprenants considérés comme « venus d'ailleurs » et considérés comme en voie d'échec prévisible (10 % de la population scolaire). Il serait temps que le FLE-FLS qui représente plus de 12 % du système scolaire, ne soit plus tiré vers le bas et que des gens formés et consciencieux ne soient plus mis à l'écart par les responsables du système éducatif, des ministères concernés, de l'Université, et parfois même les syndicats !